

## Ce que je fais en tant qu'assuré

- Je fournis les documents demandés par l'Assurance Maladie.
- Je participe aux ateliers santé proposés.
- J'effectue les démarches conseillées par l'assistant(e) social(e).
- Je donne mon avis en répondant au questionnaire de satisfaction.



### BON À SAVOIR

Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.



## Pour en savoir plus...

J'appelle le **3646** Service 0,06 €/min  
+ prix appel  
pour être mis(e) en relation  
avec le service social de  
l'Assurance Maladie.

Je retrouve toutes  
les informations sur  
le service social sur



Je me connecte à  
« Mon compte »  
sur **www.ameli.fr**,  
rubrique « Ma messagerie /  
Écrire un message ».  
Je sélectionne  
« Contacter le Service  
social » dans les propositions  
d'objet du message et  
je formule ma demande.

Je note les contacts utiles au sein  
du service social :

[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)

mon  
parcours  
d'assuré



SERVICE SOCIAL

## MA SANTÉ, J'EN PRENDS SOIN



[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)

Service Social  
**l'Assurance  
Maladie**  
Service Social  
Ile-de-France

# mon parcours d'assuré

## Des offres et des services pour m'accompagner à chaque étape de ma vie.

La mission de l'Assurance Maladie n'est pas uniquement d'assurer mes remboursements de soins, elle m'aide aussi à mieux gérer ma santé.

En tant qu'assureur solidaire en santé, l'Assurance Maladie me permet d'être soigné(e) selon mes besoins, en cotisant selon mes moyens. Elle s'engage à me fournir des services d'information, d'accompagnement, de prévention et de dépistage. Son objectif : m'aider à agir sur ma santé, à comprendre et à anticiper mes dépenses.

Aujourd'hui, parce que je suis dans une situation difficile, l'Assurance Maladie met à ma disposition son service social. Il m'informe, m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées à ma situation.

## Ce que le service social de l'Assurance Maladie fait pour moi

### J'AI BESOIN D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS POUR PRENDRE EN CHARGE MA SANTÉ

- Je suis préoccupé(e) par mon état de santé et j'ai des difficultés pour me soigner.
- Je m'interroge sur la prise en charge de mes soins, les démarches à réaliser.
- Je me pose des questions sur les droits et les aides possibles (complémentaire santé...).
- Je ne sais pas où et à qui m'adresser pour me faire soigner.
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e).



### BON À SAVOIR

Le service social propose de me rencontrer individuellement et/ou de participer à des ateliers santé.

### L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E) :

- me reçoit, m'écoute en toute confidentialité et recherche avec moi les solutions les plus adaptées,
- m'aide à exprimer mes besoins, mes difficultés, mes craintes,
- m'informe sur mes droits et les aides pour mes dépenses de santé,
- me conseille dans mes démarches,
- m'oriente et me guide vers les services et professionnels de santé,
- me propose d'échanger avec d'autres personnes sur des thèmes de prévention (bilan de santé, dépistage, vaccination...),
- m'accompagne pour prendre soin de ma santé.

*L'assistant(e) social(e) devient mon interlocuteur privilégié.*